

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

Montants TTC (TVA 20%) calculée sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

IMMEUBLES

12,50%	pour les ventes jusqu'à		39 000 €
10%	pour les ventes comprise entre	39 001 €	53 999 €
9,50%	pour les ventes comprise entre	54 000 €	68 999 €
9%	pour les ventes comprise entre	69 000 €	82 999 €
8,50%	pour les ventes comprise entre	83 000 €	99 999 €
8%	pour les ventes comprise entre	100 000 €	109 999 €
7,50%	pour les ventes comprise entre	110 000 €	119 999 €
7%	pour les ventes comprise entre	120 000 €	132 999 €
6,70%	pour les ventes comprise entre	133 000 €	145 999 €
6,50%	pour les ventes comprise entre	146 000 €	165 999 €
6%	pour les ventes supérieures à	166 000 €	

**Aucun honoraires ni aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat
Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur**